



Programme Formation

Adapter son système d'élevage herbager économe dans un contexte de changement climatique

Le vendredi 13 mars 2026 de 9h30 à 13h30

Le lieu sera communiqué auprès des participants

OBJECTIF

- Mettre en place un système fourrager résilient aux aléas climatiques en prenant en compte la charge de travail
- Développer de nouveaux itinéraires techniques pour améliorer l'autonomie fourragère et réduire les intrants
- Comprendre comment bien faire vieillir ses prairies

CONTENU

Durée : 4 heures

Vendredi 13 mars 2026

Appréhender les impacts du changement climatique sur le fonctionnement des systèmes herbagers et identifier des leviers d'adaptation :

- Adapter la gestion de son système herbager aux modifications climatiques
- Faire le bilan de la saison de fenaison passée
- Approfondir les repères de pâturage de la saison en cours et à venir
- Connaître les dynamiques de la flore des prairies : outils et techniques pour l'entretenir

INTERVENANT

Denis ALAMOME, conseiller indépendant, formateur sur les systèmes d'élevages de ruminants agroécologiques. Spécialisé dans le développement agricole et l'approche globale des systèmes de production. Une quinzaine d'année d'expérience auprès des éleveurs.

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Éleveuses et éleveurs de ruminants en Béarn

Pas de pré-requis

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Apports techniques avec projection de diapositives
- Échanges d'expériences pratiques pour l'appropriation du processus de réflexion
- Mise en pratique sur la ferme d'un participant : ajustement de la succession de pâturage et identification des leviers pour sécuriser le système fourrager face aux aléas climatiques

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Inscription avant le 5 mars sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05.59.84.70.63.

Conditions financières

- *Gratuit* : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM *
- *50 € pour la totalité de la formation* : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM *
- *40 € par jour de formation* : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * – nombre de places limité
- *250 €/jour pour la formation collective (pas d'accompagnement individuel)* : Autre – non contributeurs VIVEA, étudiant, agent de structures privées ou publiques

Les employeurs peuvent bénéficier pour leurs salariés·es agricoles d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation (date limite le jour même de la formation).

Renseignement auprès d'Auriane 05 59 84 70 63 – auriane@civam-bearn.org

* Groupes CIVAM : CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contact

Jessica THOMAS
jessica@civam-bearn.org – 07 57 18 15 55